

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE À CRÉDIT

☐ En nom propre ☐ SA ☐ SARL ☐ SUCC ou Filiale

RAISON SOCIALE :

Adresse de facturation :

Adresse de livraison :

Adresse Maison Mère :

Activité : Resp. Achats :

Téléphone : Fax : Natel (responsable) :

E-mail : Personne de contact :

E-mail comptabilité : Tél comptabilité :

FACTURATION - N° TVA :

Souhaitez-vous obtenir :

- ☐ Une facture globale
☐ Facture par bon de livraison

☐ Facture par e-mail Adresse mail :

☐ Facture papier (Supplément 2 CHF par facture)

- Référence de chantier obligatoire :
- Bon de commande obligatoire (émis par vos soins) :
- Bulletin de livraison chiffré :
- Vérification avec carte d'identité :
- Personnes seules autorisées à retirer de la marchandise, y compris le responsable :

- ☐ OUI ☐ NON
☐ OUI ☐ NON
☐ OUI ☐ NON
☐ OUI ☐ NON
☐ OUI ☐ NON

Nom/prénom : Nom/prénom :

Nom/prénom : Nom/prénom :

Nom/prénom : Nom/prénom :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

• Désirez-vous la visite de l'un de nos représentants ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, avez-vous une préférence ? Monsieur

• Quel est le chiffre d'affaires que vous pensez réaliser en 1 année auprès de notre société ?

☐ De 0 à 10'000.--/an ☐ De 10'000.-- à 30'000.--/an ☐ Plus de 50'000.--/an

MODE DE RÈGLEMENT :

BVR à 30 jours : ☐ (NET sans escompte)

Par notre signature, nous acceptons les conditions générales de vente jointes à la présente et disponibles via info@baudsafety.ch

Fait à, le,

Signature valable et timbre de l'entreprise :

**PIÈCES À JOINDRE POUR TOUTE OUVERTURE
DE COMPTE À CRÉDIT :**

Extrait du registre du commerce
Extrait de non poursuite datant de moins de 3 mois

I – Conditions générales :

Les présentes conditions, à moins qu'elles ne soient modifiées ou complétées par des arrangements notifiés par écrit et acceptés par nous, sont applicables pleinement à toutes nos ventes et livraisons. Elles annulent et remplacent toutes conditions antérieures.

II – Conclusion du contrat de vente :

Le présent contrat est réputé conclu avec acceptation des conditions générales de ventes de Baud Safety SARL notamment :

- Lors de la passation par un client d'une commande directement, qu'elle soit verbale ou écrite. La vente au comptant ou le versement d'acompte(s) sont réputés être une commande directe.
- Lors du dépôt du formulaire de « demande d'ouverture de compte à crédit » dûment complété et signé. Les bulletins de livraison signés sont assimilés à un renouvellement et une confirmation d'acceptation de nos conditions générales en vigueur au moment de l'enlèvement de la marchandise, et une reconnaissance par le preneur qu'il est valablement autorisé à utiliser le compte à crédit. (voir Article V).

III – Conditions de prix :

Seuls les prix en vigueur le jour de la livraison sont valables. Si ces derniers sont plus élevés que ceux déjà convenus, l'acheteur peut résilier son contrat dans les 7 jours après en avoir reçu l'information.

IV – Cas particuliers de la vente

A - Des offres :

Les offres qui ne sont pas assorties d'un délai d'acceptation sont sans engagement, de même que les offres sont caduques dans les cas énumérés dans l'article X. Les offres faisant l'objet d'une commande spéciale ne sont ni reprises ni échangées.

B - Des réparations de machines

Un devis de réparation est soumis aux possibilités suivantes :

- 1 - Si le devis est accepté, il est exécuté selon la proposition.
- 2 - Si remplacement de l'appareil selon une offre d'échange est accepté ; pas de frais de devis facturé et l'ancienne machine est détruite.
- 3 - Si l'offre de réparation ou d'échange est refusée, un forfait de 90.- CHF sera facturé.
- 4 - Si vous demandez le retour non réparé de votre machine, elle vous sera retournée démontée pour des raisons de sécurité, et un forfait de 90.- CHF + les divers frais de port et emballages (en fonction du fournisseur) vous seront réclamés.

V – Conditions d'achat à crédit :

Toute entreprise ou personne individuelle peut faire la demande d'une ouverture de compte à crédit, après avoir fourni tous les documents nécessaires à cette ouverture et dûment complété daté et signé le formulaire de demande d'ouverture de compte à crédit.

Cette demande est faite, sous réserve d'acceptation du dossier par notre service financier (maximum 10 jours). Une limite de crédit est alors fixée. Le compte peut être bloqué à tout moment sans préavis, si les conditions du présent contrat ne sont pas respectées.

L'entreprise ou la personne individuelle ayant sollicité une ouverture de compte à crédit est responsable des achats qui sont faits sur son compte auprès de Baud Safety SARL, par toute personne se prétendant être habilitée. Elle a toutefois la possibilité de communiquer une liste de personnes autorisées, avec ou sans contrôle d'identité, à venir retirer la marchandise. Il est du ressort de l'entreprise ou personne individuelle de mettre à jour cette liste régulièrement en communiquant à Baud Safety SARL tout changement par écrit ou par mail à info@baudsafety.ch. Aucune communication verbale ou téléphonique ne seront acceptées !

Baud Safety SARL n'est en aucun cas responsable d'une utilisation non consentie d'un compte client qui ne serait pas sécurisé par une liste de personnes autorisées à retirer de la marchandise assortie d'un contrôle d'identité.

Dans le cas où le montant total des achats effectués dans un trimestre ne dépasserait pas la somme de Frs 30.-, des frais administratifs seront facturés à hauteur de Frs 10.-.

Baud Safety SARL se réserve également le droit de réclamer des frais administratifs en cas d'envois par courrier des factures ou pour les demandes de duplicatas.

VI – Délai de livraison :

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et date que nous lui indiquons. En cas d'absence de sa part, la livraison est réputée avoir eu lieu, aux conditions convenues, avec tous ses effets.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé. Tous les coûts supplémentaires entraînés par un retard hors de notre contrôle dans l'exécution d'une livraison sont supportés par le client.

La force majeure, la guerre, les grèves, les lock-out, les barrages routiers, les épidémies, le manque de matières, les incendies, inondations, accidents d'outillage et toutes autres causes fortuites entraînant une rupture de l'approvisionnement des produits auprès de nos fournisseurs, nous dégagent de l'obligation de fournir dans les délais initialement prévus les produits concernés.

VII – Réclamations/retours :

Les réclamations doivent nous être adressées par écrit immédiatement ou au plus tard dans les 8 jours après réception de la marchandise. En cas de réclamation fondée, nous sommes libres selon notre propre choix de livrer une marchandise de remplacement ou d'accorder une réduction de prix convenable. Tout autre droit de l'acheteur, suite à une livraison défectueuse est exclu, en particulier une indemnité de dommages et intérêts et le droit de résiliation du contrat en cours.

Aucune marchandise ne sera reprise ou échangée sans être accompagnée du bulletin de livraison, d'un numéro de référence et du ticket de caisse dans un délai de 8 jours maximum, la date d'achat faisant foi. Les retours font l'objet de frais de reprises.

Les articles de stocks ne sont repris que sur présentation d'un ticket de caisse ou d'un bulletin de livraison, des frais de reprises (-20%) s'appliquent, pour autant que la marchandise soit ramenée dans son emballage d'origine et qu'elle puisse être commercialisable.

Toute commande spéciale, c'est-à-dire tout article commandé spécialement n'est ni repris ni échangé.

VIII – Conditions de paiement :

Toutes nos factures sont payables comptant, nets sans escompte. Dans le cas de vente à crédit, toutes nos factures sont payables à 45 jours nets. L'acheteur ne peut suspendre un paiement, ni déduire le montant pour cause de défauts ou raisons quelconques non reconnus par nous. Toutes nos factures sont par défaut envoyées par courriel. Toutefois, l'acheteur a la possibilité de demander des factures dématérialisées (supplément de CHF 15.- par facture) ou des factures papier (supplément de CHF 2.- par facture).

En cas de paiement tardif, des intérêts de retard sont débités dès le deuxième rappel. Ces intérêts sont calculés au taux d'intérêt des découverts en blanc des grandes banques suisses. Sont ajoutés 5 francs suisses par rappel comme participation aux frais engendrés par une telle procédure.

Si l'acheteur devient insolvable, toutes les créances sont exigibles, sans égard aux créances convenues et peuvent être immédiatement recouvrées.

En l'espèce, il n'a droit à aucun dédommagement quel qu'il soit. De plus, en cas de non paiement des factures, ou de difficultés financières, l'acheteur peut voir son compte bloqué.

Baud Safety SARL propose à ses clients, sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque, la possibilité de conclure un achat en leasing. Pour tous renseignements concernant ce type de ventes le client peut s'adresser et obtenir plus amples informations auprès du service administratif de Baud Safety SARL.

IX – Réserve de propriété :

De convention expresse, Baud Safety SARL se réserve la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement.

Nous nous réservons le droit de disposer de la marchandise, entreposée à l'un de nos magasins, qui n'aurait pas été retirée dans un délai d'un mois après l'avis d'arrivée. L'acompte qui aurait été versé lors de la commande nous est alors entièrement acquis. Dans ce cas l'acheteur n'a droit à aucun dédommagement.

La marchandise voyage aux risques et périls de l'acheteur.

X – Résiliation du contrat :

Nous nous réservons le droit de résilier notre contrat en cas de guerre, de manque de personnel, de perturbations dans l'entreprise, d'incendie, d'interdiction ou de limitation d'importation ou d'exportation, d'élévation de droit de douane, de changement sur le marché des devises, de grève et de toute autre circonstance de force majeure qui rendrait les livraisons impossibles ou extraordinairement difficiles ou bien ne nous permettant plus de répondre aux prix convenus. Au cas où une telle situation se produisait, l'acheteur n'aurait aucun droit à une indemnité ou à des dommages et intérêts.

XI – Protection des données :

Baud Safety SARL traite les données personnelles du client dans le strict respect des dispositions applicables de la loi suisse sur la protection des données. Baud Safety SARL sont équipées d'un système de vidéosurveillance qui sert à assurer la sécurité des produits mis en vente et, en cas d'attaque, de vols, à identifier les personnes suspectes. Ce système ne sert en aucun cas à d'autres fins. Les dispositions de la loi suisse sur la protection des données sont applicables.

XII – For judiciaire :

Pour tous les différents, la loi suisse est exclusivement applicable. Le for judiciaire est en Suisse.

NOTRE SOCIÉTÉ S'EFFORCERA TOUJOURS DE REGLER AVEC COMPREHENSION ET A L'AMIABLE D'ÉVENTUELS DIFFÉRENDS AVEC SES CLIENTS.

Version Juin 2025